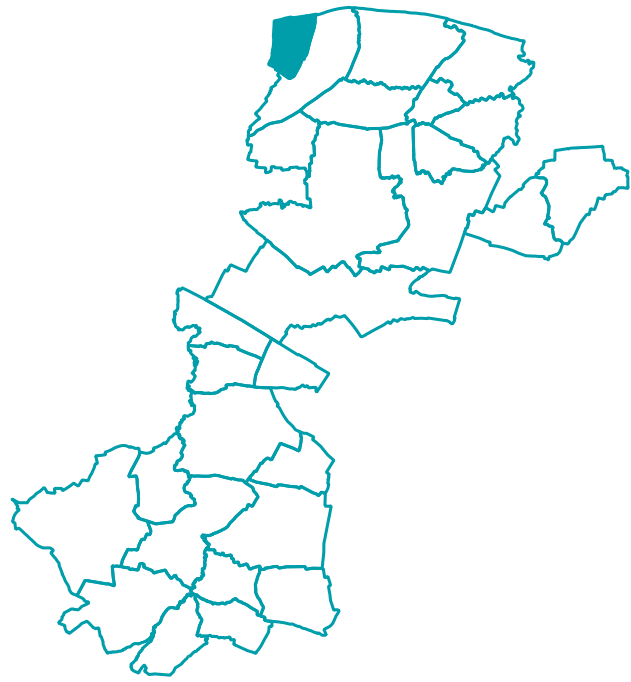


PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

4.3.3. Plan des risques naturels lié aux mouvements de terrain

Commune de ASNELLES



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Février 2025

N 0 100 200 m

Cours d'eau

RISQUES NATURELS SOLS

Terrains prédisposés aux glissements de terrain

PPR Mouvement de Terrain

Aléa retrait-gonflement des argiles

Moyen

